

PROFIL DE POSTE

Chargé(e) de mission développement local ou « Manager de Centre-Ville »

IDENTIFICATION DU POSTE

- 1/ **Direction / Service** : Direction des Services Techniques / Service Urbanisme
- 2/ **Intitulé du poste** : Chargé de mission développement local (h/f) / « Manager Centre-Ville »
- 3/ **Cadre d'emplois** : Catégorie A, filière administrative ou technique
- 4 / **Niveau de qualification requis** : Bac+4/5 formation développement local / aménagement du territoire / économie – commerce
- 5/ **Mission** : Pérenniser, valoriser et promouvoir l'attractivité des commerces de la ville.
Agent d'animation et de développement local en appui des actions en faveur du commerce de proximité et des projets liés à la politique d'attractivité territoriale :
- Mobilise et fédère les commerçants du centre-ville notamment et des autres quartiers ;
 - Assure l'interface avec la ville sur les différentes problématiques pouvant concerner les commerces et les attentes des commerçants ;
 - Propose et met en œuvre une stratégie de dynamisation ;
 - Développe les partenariats publics et privés.
- 6/ **Lieu(x) de travail** : Maison du Commerce – 70, Grande Rue – 91290 ARPAJON
- 7/ **Horaires** : 08H45 – 12H30 et 13H30 – 17H45 du lundi au jeudi
08H45 – 12H30 et 13H30 – 16H45 le vendredi
un samedi par mois travaillé (compensé le lundi suivant)

SITUATION DU POSTE DANS L'ORGANISATION

- 1/ **Supérieur hiérarchique direct** : Responsable du service urbanisme (N+1)
- 2/ **Fonction(s) du/des supérieur(s) hiérarchique(s) autre(s)** : Directeur des Services Techniques (N+2)
– Directrice Générale des Services (N+3) et Directrice Générale Adjointe des Services (N+3)
- 3/ **Fonction(s) du/des subordonné(s)** : Sans objet
- 4/ **Autres relations de travail** : Association des commerçants « Arpajon Renouveau », commerçants, Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne, CCI, Chambre des métiers et de l'Artisanat, Conseil Régional Ile-de-France, Conseil départemental 91, Agence de l'Economie en Essonne, autres acteurs économiques locaux, services de l'Etat, élus, services communaux divers (communication, urbanisme, occupation du domaine public etc.)

PRINCIPALES ACTIVITÉS EXERCÉES

- 1/ En termes d'animation commerciale :
- Positionner la Maison du Commerce comme espace de référence ;
 - Assurer et développer une relation étroite et régulière avec les commerçants, regroupés en association (Arpajon Renouveau) ou indépendants de manière à garantir la circulation des informations, veiller à la compréhension des problématiques, assurer un relais et développer les partenariats ;
 - Animer et/ou participer à des groupes de travail composés de commerçants et autres acteurs économiques publics et/ou privés ;
 - Apporter une expertise en matière d'animation commerciale ;

- Collaborer avec le délégataire et les services communaux pour les animations relatives au marché forain
- Elaborer et suivre, en lien avec le/les service(s) concerné(s) une stratégie de communication ;
- Gestion administrative des dossiers.

2/ En termes d'attractivité commerciale :

- Positionner la Maison du Commerce comme espace de référence ;
- Création et suivi des outils nécessaires à la connaissance du tissu commercial (observatoire ou atlas des commerces, tableaux de bord de suivi, diagnostics, bilans et documents de synthèse) ;
- Définir une stratégie de valorisation et de veille ;
- Montage et suivi de dossiers spécifiques (FISAC par exemple) ainsi que le suivi des subventions ;
- Participer au suivi et à la coordination des différentes autorisations : déclarations d'enseigne, pré-enseigne et publicité, autorisations de travaux pour l'accessibilité et la sécurité dans les ERP, autorisations d'occupation du domaine public, débits de boissons, ventes au déballage et en liquidation etc. ;
- Participation aux différents projets communaux pouvant avoir un impact sur la problématique commerciale ;
- Mettre en œuvre les dispositifs de préemption (droit de préemption urbain, droit de préemption sur les fonds de commerce, baux commerciaux et artisanaux) ;
- Gestion administrative des dossiers.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

1/ Connaissances de base et diplômes/spécialités :

- Niveau Bac +4/+5 en développement local avec une spécialité en développement économique commercial ;
- Maîtrise des problématiques de développement économique et d'attractivité commerciale de proximité, de la réglementation commerciale ;
- Parfaite connaissance du fonctionnement des collectivités locales et de leur environnement (cadre réglementaire et législatif) ;
- Bonne connaissance des politiques territoriales et des dispositifs de financement.

2/ Qualités personnelles :

- Capacité à travailler en équipe, avec de nombreux partenaires
- Autonomie, esprit d'initiative / créativité, transversalité
- Disponibilité, discrétion, rigueur, organisation, réactivité
- Capacité d'analyse, esprit de synthèse, qualités rédactionnelles et relationnelles
- Force de proposition et d'aide à la décision, sens de la négociation
- Capacités de communication et d'animation de réunions, sens du contact, pédagogue
- Maîtrise des outils informatiques (word, excel, power point, Indesign, Illustrator...)
- Permis B exigé,

CONTRAINTES DU POSTE

1/ **Particularités du poste (complexité, difficulté d'organisation...)** : déplacements fréquents sur le terrain, adaptabilité face au suivi de projets différenciés et évolutifs, multiplicité des interlocuteurs, multiplicité des lieux de travail.

2/ **Contraintes liées au poste et au besoin du service public** : disponibilité et adaptabilité (participation à des réunions en soirée, travail possible le week-end selon les manifestations), un samedi par mois travaillé (compensé le lundi qui suit)

Ce profil de poste est susceptible de modifications formalisées en fonction de l'évolution des missions du service et des enjeux territoriaux liés à l'intercommunalité.